COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

Procès-Verbal n°4

Réunion du :	Mardi 13 octobre 2026
Président :	M. Guillaume JANIN
Représentant le CD	M. Patrick FAUTRAD
Présents :	MM Bruno CHARRETTE – José CAUDMONT - Christophe JOLY – Lucas CAUDMONT **Par visio :** MM Michel ALEXANDRE – Ludovic CONSTANS – Dominique CARPENTIER – Djamel AMEUR MEDDAH – Stéphane LETANG – Sébastien MATTERA Mme Sylvie SOLNON
Secrétaire :	M. Grégory MARTIN

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission Départementale des Arbitres peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;
L'appel est adressé à la Commission Départementale d'Appel Disciplinaire et Règlementaire par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités, entraine l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraine la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (47 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond

Ordre du jour

Informations générales

1. Préparation test physique du 18/10/2026 à Toulon et point sur les tets physiques passés
2. Point sur le nombre de retour de questionnaire à domicile
3. Convocation de 2 arbitres pour explications
4. Agenda

En ouverture de la réunion, le Président souhaite apporter son soutien à Mr COURET Christophe, à la suite du décès de son épouse. La Commission des Arbitres lui adresse ses plus sincères condoléances et lui apporte tout son affectation pour cette épreuve de la vie.

1. Préparation test physique du 18/10/2026 à Toulon :

3 sessions prévues : 9h15, 9h45, 10h15 au complexe Leo LAGRANGE de Toulon.
A l'issue de cette dernière journée de tests, tous les arbitres n'ayant pas réussi le test, ainsi que ceux ayant été absents pour un motif justifié, seront convoqués à une date ultérieure, avant la fin du mois de novembre, afin de satisfaire aux exigences de ce test.
Après les 2 premières sessions, 5 arbitres n'ont pas réussi le test.

2. Point sur le nombre de retour de questionnaire à domicile :

50 questionnaires retournés à ce jour.
Pour rappel, ces questionnaires permettent aux arbitres d'enrichir leurs connaissances théoriques.
Les questions du test obligatoire de fin de saison, seront issues des 5 questionnaires à domicile.

3. Convocation de deux arbitres pour explications :

- L'arbitre convoqué à 18h00 a répondu présent en visioconférence et a pu s'expliquer.
La CDA prend acte de la défaillance administrative, et décide d'appliquer le règlement intérieur pour les motifs suivants :
Indisponibilités tardives + absence à l'assemblée générale + absence au stage JAD-Stagiaire.

- L'arbitre convoqué à 18h30 a répondu présent en visioconférence et a pu s'expliquer concernant ses envois de mails à la CDA.
La commission lui a expliqué le protocole de désignation des arbitres et rappelle, par l'occasion, que chaque arbitre du District du Var est désignable chaque weekend dans un rayon maximum de 100km aller par rapport à son adresse personnelle.
La commission décide d'appliquer le règlement intérieur pour les motifs suivants :
Absence à une rencontre + absence à une rencontre.

4. Agenda

> **Test physique** : le 18/10 à TOULON
> **1er questionnaire :** à domicile du 01 au 31 octobre 2026
> **FIA :** du 19/10 au 21/10 à Brignoles au Stade Raoul Delpon

La séance est levée à 19h45.

Prochaine réunion
20 octobre 2026 à 18h00 à FREJUS

Le Président : Guillaume JANIN
Le Secrétaire : Grégory MARTIN